

Les Tablettes Lorraines

VOTRE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LA BANQUE POPULAIRE
ACCOMPAGNE AUSSI LES
MICRO-ENTREPRENEURS

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous

BPALC - S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. www.bpalc.fr

SPÉCIAL CRÉATION D'ENTREPRISES

CONJONCTURE UNE HAUSSE CONTINUE ET INTERROGATIVE...

TENDANCE

QUEL ENTREPRENEURIAT EN 2022
EN MEURTHE-ET-MOSELLE ?

**CHRISTOPHE SCHMITT, DIRECTEUR
DU PEEL**

«L'ENTREPRENEURIAT SE DOIT D'ÊTRE
HUMANISTE.»

**ENTREPRENEURIAT FÉMININ
À PROPOS DE L'ÉCOFÉMINISME
EN ENTREPRISE...**



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

*Plus qu'une histoire de chiffres...
... une histoire de cœur*



Impossible de parler chiffres sans placer
l'humain au cœur de notre savoir-faire.

Proximité, éthique, créativité,
culture d'entreprise sont l'ADN
de notre groupe d'expertise-comptable
depuis plus de 40 ans.

CONSEIL | AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE

11, avenue de Boufflers 54000 NANCY | Accueil.nancy@sadec-akelys.fr | 03 83 28 00 19 | www.sadec-akelys.fr



PAGE : 4

Après une explosion totale en 2020, la hausse des créations d'entreprises continue dans la région avec une augmentation de plus de 35 % entre le troisième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2021 (source : Insee Grand Est). Deux entreprises sur trois sont créées sous le régime de micro-entrepreneur.



© Agence culturelle - B.Chéret

PAGE : 18

Favoriser le développement et l'ancrage local des entreprises culturelles. Objectif affiché des forums régionaux «Entreprendre dans la Culture», organisés par le ministère de la Culture. Étape à Nancy début octobre à L'Autre Canal.



PAGE : 22

L'entreprise familiale, un modèle bien français ! À peine 20 % d'entre elles sont transmises de façon intrafamiliale dans l'Hexagone. Une problématique prise à bras-le-corps par le réseau FBN (Family Business Network). Le point avec Rémi Lesage, coprésident de l'antenne Grand Est lors d'une plénière à Nancy mi-octobre.



SPÉCIAL CRÉATION D'ENTREPRISES

Le diktat du freelancing	3
Conjoncture : une hausse continue et interrogative	4
Entrepreneuriat : entrepreneur en Meurthe-et-Moselle, d'hier à aujourd'hui.....	6
Entrepreneuriat féminin : à propos de l'écoféminisme en entreprise.....	8
Christophe Schmitt, directeur du Peel et vice-président de l'Université de Lorraine : «L'entrepreneuriat se doit d'être humaniste».....	10
Conseils : les bonnes clés pour (s')entreprendre	11
Entrepreneuriat : le Forum Entreprendre dans la Culture a fait étape à Nancy	18
Économie : crise sanitaire : quelle influence sur la création d'entreprise ?.....	20
Tendance : quel entrepreneuriat en 2022 en Meurthe-et-Moselle ? ...	21
Transmission : une histoire de famille.....	22
Droit : cession d'entreprise : que dit la loi ?.....	24
Droit : quel statut juridique pour son entreprise ?	25
Entrepreneuriat : le temps des territoires est venu.....	26

Les Tablettes 
Lorraines
 VOTRE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LES TABLETTES LORRAINES SARL
 au capital de 45 900 €
 8 RUE DU BOIS DE LA CHAMPELLE
 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
 N° CPPAP : 0625 | 86741

Associé : SARL FINANCIÈRE
 DOURIEZ-BATAILLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Xavier MEPLON

DIRECTRICE DES ÉDITIONS
 Héloïse ETTINGER
 h.ettinger@tabletteslorraines.fr
 Tél : 09.72.16.86.95
 Mobile : 06.22.94.16.98

RÉDACTION
 Emmanuel VARRIER
 Chef d'édition
 e.varrier@tabletteslorraines.fr
 Tél. : 09.72.16.87.36
 Mobile : 06.22.94.17.05

PUBLICITE
 h.ettinger@tabletteslorraines.fr
 Tél : 09.72.16.86.95
 Mobile : 06.22.94.16.98

ADMINISTRATION
 Tél : 09.72.16.86.95
 Fax : 03.83.35.30.01

ABONNEMENT
 abonnement@tabletteslorraines.fr
 Tél. : 01 73 00 24 20

ANNONCES LÉGALES
 al@tabletteslorraines.fr
 Tél. : 03 28 38 45 45
 Mobile : 06.22.94.16.98

IMPRESSION DB PRINT
 53, rue de la Lys - BP 90068
 59431 Halluin CEDEX (fr)
 Chrganowska 32,
 05-825 Grodzisk Mazowiecki (pl)

TIRAGE
 2 800 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL
 À parution

www.tabletteslorraines.fr
 Les-Tablettes-Lorraines
 TablettesLorrN
 Les Tablettes Lorraines



Le diktat du freelancing... ■



Qu'est-ce qu'une entreprise aujourd'hui ? La question apparaît pleinement se poser. Du côté des réponses, elles sont loin d'être faciles à trouver. La hausse quasi frénétique de la création d'entreprise un peu partout dans l'Hexagone, et notamment dans la région où la hausse annuelle (entre le 3^e trimestre 2020 et le 2^e trimestre 2021) atteint les 35,1 % soit cinq points de plus que la moyenne nationale, laisse présager que

l'entrepreneuriat a le vent en poupe. Un vent, certain mais un vent nouveau. La grande majorité de ces créations d'entreprises sont le fait de micro-entrepreneurs. Des entrepreneurs en solo créant pour la plupart leur propre emploi après avoir subi de plein fouet les dommages collatéraux de la crise sanitaire. La quête de sens, le besoin de s'émanciper, d'être libre professionnellement grâce à l'aventure entrepreneuriale sont souvent mis en avant comme des raisons frôlant l'existentiel, voire même le métaphysique chez certains. Pas faux, mais cet engouement actuel pour l'entrepreneuriat prend sa source également dans des strates plus structurelles et conjoncturelles. Près de quatre millions de professionnels indépendants sont aujourd'hui répertoriés dans l'Hexagone et leur nombre augmente crescendo et la nouvelle vague de micro-entrepreneurs sur le marché nourrit ce que certains nomment le «freelancing». La digitalisation des activités portée à son apogée à l'occasion de la crise sanitaire, la transformation et la flexibilisation des organisations et aujourd'hui les difficultés de recrutement que rencontrent bon nombre d'entreprises vont faire littéralement exploser ce recours de plus en plus constant à ces professionnels en freelance. Disponibles, flexibles, experts (logiquement) dans leur domaine, les responsables de ressources humaines les adorent ! L'entrepreneuriat aujourd'hui en vogue nourrit cet écosystème d'indépendants. On est loin de la vision première de l'entrepreneur. Une tendance de fond qui se confirme de jour en jour dans tous les secteurs d'activité. La création d'activité est certaine, celle d'emplois pérennes sur les territoires, beaucoup moins.

Emmanuel VARRIER

« La création d'activité est certaine, celle d'emplois pérennes sur les territoires, beaucoup moins. »

 73 %

C'est le pourcentage de Français qui estiment aujourd'hui que la création d'entreprise doit être utile à la société ! Ce chiffre est tiré d'un sondage OpinionWay réalisé pour nos confrères des Echos et l'assureur Axa et paru fin septembre. L'entrepreneuriat serait-il réellement entré dans une véritable quête de sens ? À la lecture de ce sondage, on pourrait agréablement le penser. Merci la crise sanitaire ! Elle semble avoir été un déclencheur, un catalyseur et naturellement un accélérateur de cette tendance qui semblait frémir depuis quelques années. Préservation de l'environnement, consommation responsable en passant par la lutte contre les inégalités s'affichent comme les cibles prioritaires de ces entrepreneurs d'un nouveau genre. 64 % des personnes interrogées dans ce sondage assurent que cet entrepreneuriat responsable est surtout le fait des jeunes générations des xénnials, aux millennials en passant par la génération Z. Un fossé générationnel serait donc en train d'apparaître sur la vision même d'entreprendre et d'aborder la notion même d'économie. La productivité, le sacro-saint calcul coût-bénéfice apparaissent, dans certains esprits, appartenir au passé, à un temps révolu. La quête de profit et d'enrichissement sont également mis au rang de priorités plus que secondaires. 63 % des porteurs de projets de 18-24 ans et 48 % des 25-34 ans assurent souhaiter privilégier l'amélioration du monde qui nous entoure plutôt que leur intérêt pécunier. Une vision quasi utopique (reste que sans utopie, l'existence est un peu terne) qui se confronte toujours aujourd'hui aux codes et fonctionnement systémique en œuvre depuis l'invention de la roue voire la découverte du feu. Ce nouvel entrepreneuriat plus juste, plus responsable, plus social et surtout moins financier n'est-il qu'un effet de mode ou une réelle tendance de fond ? On peut tout du moins, l'espérer...

Les Tablettes
Lorraines
VOTRE HEBDOM DAIRE ECONOMIQUE REGIONAL



Publiez une
annonce légale



Tarifs



Demande
d'inscription



Connexion

Rendez-vous sur www.tablettespro.fr

Votre annonce légale EN LIGNE

- > Publiez dans toute la France
- > Devis instantané
- > Attestation officielle immédiate

Je publie mon annonce Légale





CONJONCTURE

Une hausse continue et interrogative... ■

APRÈS UNE EXPLOSION TOTALE EN 2020, LA HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES CONTINUE DANS LA RÉGION AVEC UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 35 % ENTRE LE TROISIÈME TRIMESTRE 2020 ET LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 (SOURCE : INSEE GRAND EST). AUJOURD'HUI DEUX ENTREPRISES SUR TROIS Y SONT CRÉÉES SOUS LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR TANDIS QUE LES ENTREPRISES CLASSIQUES SE DÉVELOPPENT PLUS FAIBLEMENT. UNE TENDANCE QUI N'EST PAS NOUVELLE MAIS QUI S'INSTALLE FORTEMENT, ANNÉE APRÈS ANNÉE. LA CRISE SANITAIRE N'A FAIT QU'ACCENTUER LE PHÉNOMÈNE ENTRAÎNANT LA LÉGITIME INTERROGATION DU RÉEL ACCOMPAGNEMENT DE CETTE TYPOLOGIE D'ENTREPRENEURS.



Demain, tous micro-entrepreneurs ! L'écosystème entrepreneurial va-t-il dans les prochaines années se résumer aux grands groupes, à quelques ETI (Entreprises de taille intermédiaire), une poignée de PME et TPE et des légions de micro-entreprises sans parler de la notion même de salariat. Le scénario peut apparaître du genre politique-fiction, version fatalisme, mais quand on regarde les statistiques régionales (et nationales) et que l'on voit que dans la région, deux entreprises sur trois sont aujourd'hui créées sous le régime de micro-entrepreneur, il est plus que légitime de s'interroger. «*Dans la région, les créations augmentent à un rythme soutenu (+ 7,4 % après 7,8 % au premier trimestre). Au deuxième trimestre, 15 900 entreprises ont été immatriculées dans le Grand Est. Dans la région, la hausse du deuxième trimestre est portée par les micro-entrepreneurs (+ 9,7 % après + 9,1 % au premier trimestre). Deux entreprises sur trois sont créées sous ce régime. Le nombre de créations classiques (hors micro-entrepreneurs) lui croît plus faiblement (+ 3,0 %) »*, explique l'Insee régional dans sa note de conjoncture parue à la fin du mois d'octobre. Cette prise de température trimestrielle confirme la tendance annuelle. «*Du troisième trimestre 2020 au*



Dans la région, deux entreprises sur trois sont aujourd'hui créées sous le régime de micro-entrepreneur. Ce qui pose inexorablement bon nombre d'interrogations

deuxième trimestre 2021, 58 300 entreprises ont été créées dans la région. Le nombre de créations brutes augmente de 35,1 % sur cette période, soit cinq points de plus qu'au niveau national.» Tous les départements de la région sont concernés avec notamment une forte progression dans les Vosges (+ 23,4 %) jusqu'à 39,7 % en Moselle. Comme sur le trimestre, les créations sont principalement portées par les micro-entrepreneurs

(+ 46,3 % sur un an). La pandémie et la crise sanitaire sont naturellement passées par là ! «*La crise économique et les différents confinements ont eu l'effet d'un certain déclin, notamment chez bon nombre de salariés, qui ont vu dans la création d'entreprise la possibilité d'avoir plus de liberté et de trouver une plus grande autonomie professionnelle offerte par l'entrepreneuriat*», assure un professionnel d'un réseau d'accompagnement.

« **Dans la région, les créations d'entreprises augmentent à un rythme soutenu (+ 7,4 % après 7,8 % au premier trimestre). Au deuxième trimestre, 15 900 entreprises ont été immatriculées.** » Enquête conjoncturelle d'octobre de l'Insee Grand Est. »

Les Salons GO et le salon CRÉA arrivent ■

Salons GO en Meurthe-et-Moselle, Moselle et Meuse et salon CRÉA (Carrefour de la création-reprise d'entreprise) dans les Vosges. En novembre le réseau des chambres consulaires se mobilise comme chaque année, pour les créateurs et repreneurs d'entreprises. En Meurthe-et-Moselle, le Salon GO est annoncé le jeudi 18 novembre dans les locaux de la CCI Grand Nancy Métropole à Nancy. En Meuse, la date du Salon GO est fixée par la CCI Haute-Marne-Meuse le 16 novembre à Savonnières-devant-Bar. La Moselle abat, elle, la carte d'une quasi-semaine complète (du 15 au 18 novembre) avec un Salon GO dématérialisé et des conférences en ligne sur les grands thèmes de la création d'entreprise et une journée en présentiel le 19 novembre à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle. Dans les Vosges, pas de Salon GO mais le salon CRÉA (Carrefour de la création-reprise d'entreprise), organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat Grand Est Vosges au centre culturel de Golbey. Intérêt de l'ensemble de ces manifestations : rencontrer en un seul lieu les différents acteurs et accompagnateurs de la création et reprise d'entreprises (accompagnateurs, avocats, banquiers, fiscalistes, experts-comptables, notaires, conseillers). Gain de temps assuré.





ENTREPRENEURIAT DE CONTRAINTE

Un état de fait confirmé par bon nombre d'enquêtes et baromètres parus ces derniers mois. D'après le baromètre annuel de l'envie d'entreprises des Français (réalisé par OpinionWay pour Go Entrepreneurs) un Français sur cinq ambitionne d'entreprendre, que ce soit en créant ou en reprenant une entreprise ou en se mettant à son compte. Au début de l'année, 6 % des Français possédaient un projet de création d'entreprise à court terme. 3,1 millions de Français souhaitent créer leur entreprise dans les deux ans. À cette donne, plutôt positive et salvatrice sur l'image de l'entrepreneuriat en général, s'ajoute (et on

l'oublie souvent) la notion d'entrepreneuriat de contrainte. «On peut s'attendre au développement d'un entrepreneuriat volontaire qui prévaut actuellement», assurait l'an passé un chercheur de l'université de Lorraine. Un an après, la question est toujours bien présente. La vague de défaillances d'entreprises qui était attendue pour cette fin d'année n'est (heureusement) pas arrivée. Reste que ce «bon» climat économique avec une reprise rapide (trop rapide même pour certains) et une croissance annoncée plus que bonne (de l'ordre de 6,25 % comme l'a annoncé Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances mi-octobre corroborant les estimations de septembre de l'Insee et de La Banque de France : NDLR)

qu'elle arrivera inexorablement d'une façon beaucoup plus échelonnée dans le temps. Certains avancent la période du second semestre 2022. «Nous remarquons, bien qu'aujourd'hui avec les effets de la pandémie et de la crise sanitaire, que l'entrepreneuriat est en train tout simplement de se réinventer.» C'est une quasi-certitude, la création d'entreprise devrait continuer à augmenter et surtout se réinventer (avec une importance de l'entrepreneuriat, dit responsable, avec une bonne dose de quête de sens) et notamment dans la région. Une donne purement structurelle additionnée à cette notion même que l'entrepreneuriat attire de plus en plus. D'une façon choisie mais également contrainte et forcée...

Emmanuel VARRIER

Entrepreneuriat pour tous : à Nancy, le 15 novembre

Nom de code : Entrepreneuriat pour tous ! Objectif : répondre aux besoins des entrepreneurs et potentiels créateurs issus des Quartiers prioritaires de la ville (QPV). Organisé par Bpifrance, le lancement de cette tournée nationale s'est déroulé le 11 octobre à Caen. Une seule étape en Lorraine est programmée sur les dix-huit dates nationales : le 15 novembre à Nancy. Trois axes sont annoncés par les organisateurs : faciliter l'accès à l'offre de Bpifrance et de ses partenaires, animer des communautés entrepreneuriales grâce aux chefs de projets du dispositif CitéLab et accélérer les entreprises dans leur processus de création ou dans leur développement avec les programmes Émerger et Création de Bpifrance.



© Bpifrance

ÉXIGEZ LE MEILLEUR POUR *votre réussite*

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE ?



En rejoignant Réseau Entreprendre Lorraine je ...

- ⇒ Bénéficie gratuitement pendant 2 ans d'un accompagnement personnalisé par des chefs d'entreprise expérimentés
- ⇒ Renforce mes fonds propres et facilite l'obtention de mes financements bancaires
- ⇒ Bénéficie du label de confiance et de qualité Réseau Entreprendre
- ⇒ Fais connaître et mets en avant mon activité sur le territoire Lorrain
- ⇒ Me constitue un réseau solide grâce aux membres de l'association : chefs d'entreprises et partenaires



www.reseau-entreprendre.org/lorraine



ENTREPRENEURIAT

Entrepreneur en Meurthe-et-Moselle, d'hier à aujourd'hui ■

LES CHANGEMENTS SOCIÉTAUX S'EFFECTUANT DEPUIS L'ARRIVÉE DE L'INTERNET ET LES MUTATIONS PROFONDES NÉES DE LA CRISE SANITAIRE BOUSCULENT TANT DE CODES ÉTABLIS. L'OUVERTURE SUR LE MONDE ET L'ACCÈS À L'INFORMATION À TOUTE HEURE ET EN TOUT LIEU ONT RÉVOLUTIONNÉ NOTRE MANIÈRE DE VIVRE. L'ENTREPRENEURIAT N'Y ÉCHAPPE PAS. EN MEURTHE-ET-MOSELLE, JAMAIS LES CRÉATEURS N'ONT ÉTÉ AUSSI NOMBREUX. DEMAIN, TOUS ENTREPRENEURS ?



5 796. C'est le nombre d'entreprises, selon les données de l'Insee, qui ont vu le jour depuis janvier en Meurthe-et-Moselle. Un record en la matière, dans la mouvance hexagonale. La France a-t-elle donc retrouvé tant le goût d'entreprendre ? Peut-on entreprendre partout et tout le temps ? L'entrepreneur de 2021 est bien différent de l'entrepreneur des années 80, et a fortiori des générations antérieures. Longtemps, pour monter son affaire, une personne devait invariablement songer à ouvrir son entreprise. Les implications financières étaient souvent importantes et freinaient beaucoup d'individus, n'ayant pas les ressources pour atteindre leur Graal. Il y a quelques décennies, le travail était perçu d'une manière différente de celle de notre époque hyper connectée. C'était écrit : une personne était plus ou moins vouée à devenir, et à rester, un employé, selon sa provenance sociale. En retour, on lui garantissait un salaire et une retraite. Internet est apparu. Pléthore d'ouvrages ont été écrits sur les avantages d'être son propre patron. Les cours, les formations, les informations sur la toile se sont multipliés pour maîtriser cet écosystème de l'indépendance. En 2008 était lancé le statut d'auto-entrepreneur, devenu micro-entrepreneur. Treize ans plus tard, le constat est édifiant. De janvier à septembre 2021, 3 956 micro-entreprises ont vu le jour en Meurthe-et-Moselle, toujours selon l'Insee. Soit 68 % du global de créations dans le département. La crise sanitaire a contribué à ce boom.

LA PHILOSOPHIE DE L'ENTREPRENEUR

Sur ce premier semestre en France, plus de 300 000 micro-entrepreneurs se sont lancés. L'instabilité causée par la Covid-19 dans les entreprises a inquiété un grand nombre de salariés. Beaucoup ont pris la tangente, choisi de monnayer savoir,



Les changements sociétaux portent de nouvelles typologies d'entreprise.

talent et expérience, au lieu d'aller chercher un nouvel emploi ailleurs. Les confinements ont consacré le télétravail. Il a fallu gérer les horaires par soi-même. Un apprentissage pour beaucoup, une révélation de potentiel personnel aussi et des envies d'ailleurs. La crise économique donne des signaux de reprise, des employés changent de vie, créent leur propre entreprise. Le total de structures de type entrepreneurial dépasse les 85 000 en Meurthe-et-Moselle. C'était quelque 60 000 il y a dix ans. Selon l'expression consacrée, «il s'est passé quelque chose». L'histoire des entreprises en Meurthe-et-Moselle s'ancre sur de nombreuses entités issues de grands groupes, souvent nées d'ailleurs sous l'impulsion de l'État, avec ce volet de privatisations d'anciens services publics. Longtemps, le mode PME n'a pas été reconnu à sa juste valeur, pour des raisons autant idéologiques que culturelles. Puis, on est passé à ce leitmotiv, «La France, paradis pour entreprendre.» Le phénomène start-up a pris son envol. En quelques décennies, on est passé «de l'entrepreneuriat peu accessible à tous» à «demain, tous dirigeants.» La juste mesure de l'entrepreneuriat se

« La création du statut de micro-entreprise a décomplexé la volonté d'entreprendre. »

situe sur un axe médian. Les nouveaux entrepreneurs, portés par les opportunités liées aux marchés des nouvelles technologies, des transitions numérique et écologique, construisent leur entreprise avec cette alliance de passion, d'implication, d'innovation, de vision prospective. En somme, vivre avec son temps en y mettant tout son temps. Au demeurant, la patine de l'entrepreneur reste la même, c'est son environnement qui a changé et le morcellement de l'entrepreneuriat qui s'est imposé. Avec cette donnée à méditer. Actuellement, les deux tiers des entrepreneurs de moins de 35 ans viennent d'une famille de chef d'entreprise. Ce qui confirme l'importance de la transmission de l'esprit d'entrepreneuriat ainsi que des contacts et du réseau nécessaires également.

Laurent SIATKA se



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

BUSINESS OPERATOR

By Sadec Akelys

CREATEUR D'ENTREPRISE

*Plus qu'une histoire de chiffres...
... une histoire de coeur*

Impossible de parler chiffres sans placer l'humain au coeur de notre savoir-faire. Proximité, éthique, créativité, culture d'entreprise sont l'ADN de notre groupe d'expertise-comptable depuis plus de 40 ans.

- 1 Je me prépare** : Accompagnement pendant la phase de pré-crédation de votre entreprise
- 2 Je crée** : Accompagnement à la création de votre entreprise
- 3 Je communique** : Accompagnement à la création de vos supports de communication off line et on line
- 4 Je gère et développe** : Accompagnement au pilotage de votre activité et externalisation de votre comptabilité





ENTREPRENEURIAT FÉMININ

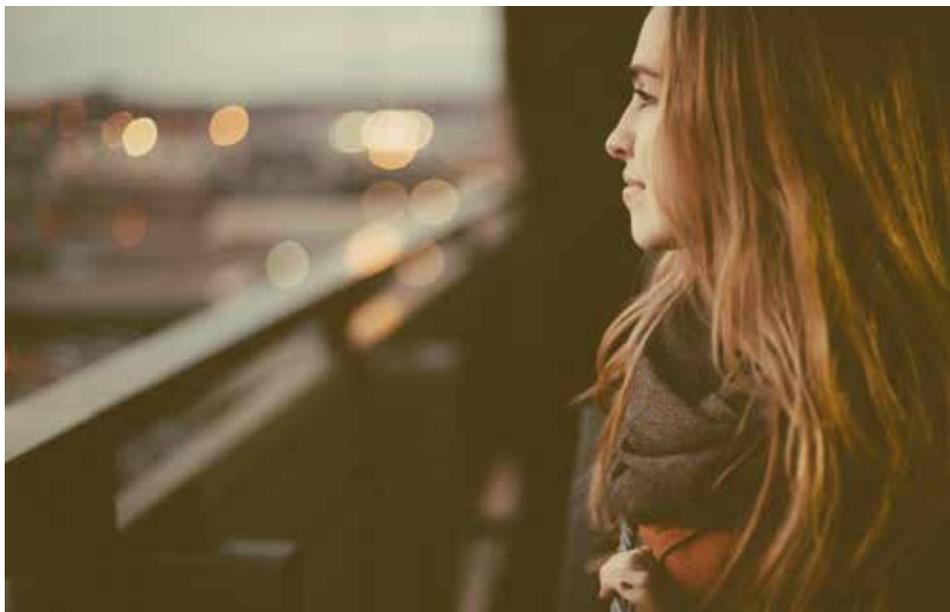
À propos de l'écoféminisme en entreprise... ■

ÉCOFÉMINISME : LE TERME EST APPARU CES DERNIERS MOIS EN FRANCE ET TEND À INVESTIR LES CHAMPS MÉDIATIQUES ET POLITIQUES. DANS SON ADN ORIGINAL, DATANT DES ANNÉES 70, IL LIE «OPPRESSION DES FEMMES» ET «DESTRUCTION DE LA NATURE.» CETTE PHILOSOPHIE DE PENSÉE RADICALE, EN VOGUE, SERT-ELLE VRAIMENT LA CAUSE DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSE.

Le terme écoféminisme s'invente de plus en plus fréquemment dans le débat des idées politiques. Des intellectuels de renom s'en réclament, des manifestations sont menées en son nom. Il y a peu, le mot était inconnu en France. Paradoxe : il y fut forgé pour la première fois dans les années 70, sous la plume de l'écrivaine libertaire Françoise d'Eaubonne. Alors de quoi parle-t-on ? Voilà 50 ans, dans le contexte de la Guerre Froide et de la dissuasion par l'armement nucléaire, elle crée une théorie écoféministe qui s'intéresse à l'interconnexion entre l'écologie et le féminisme. Cette doctrine dénonce «*la domination de l'homme sur la femme, caractéristique du patriarcat et celle des êtres humains sur la nature.*» L'écoféminisme se définit «*comme une lutte contre le système capitaliste productiviste qui exploite de manière intensive les ressources naturelles.*» Dans sa remise en cause de notre process mondial, il note - et cela est une évidence - que «*les femmes et la nature sont absolument nécessaires au bon fonctionnement de l'activité humaine et économique.*» Ajoutant «*sans être reconnues comme des actrices économiques à part entière.*» Si le mouvement féministe modéré correspond à la juste cause d'émanciper les femmes et d'égaliser leur statut à celui des hommes et rallie quelque 60 % des Français (66 % des femmes âgées de 35 à 49 ans), l'écoféminisme est porté par une matrice beaucoup plus radicale, donc plus marginale dans l'opinion publique, même s'il gagne du terrain.

DES DOMAINES RESTANT À CONQUÉRIR...

Dès lors, comment cela peut-il se traduire dans le monde de l'entreprise, dans un temps où celle-ci tend à se modeler dans un modèle plus éco-responsable



40 % des créateurs d'entreprises en France sont des créatrices, souvent avec des performances remarquables.

et où les initiatives pour parvenir à un équilibre hommes-femmes sont pléthore et portent leurs fruits ? Dans ce combat de longue date, la clé du succès est sans doute hommes + femmes, davantage que hommes contre femmes. En 2021, 40 % des créateurs d'entreprises en France sont des créatrices. Une chiffre encourageant, même s'il faudra encore attendre quelque années pour la parité. Depuis vingt ans, le nombre de femmes entrepreneures est en constante évolution et les secteurs intéressants les créatrices se diversifient de plus en plus. Ainsi, 10 % des entreprises innovantes de la Tech étaient, en 2019, créées et gérées par des femmes. Après trois années d'existence, plus de 70 % de ces entreprises étaient toujours en activité. De manière générale, les femmes dirigeantes sont plus diplômées que les hommes. 72 % des entrepreneures en France sont titulaires d'un master au d'un doctorat. La majorité d'entre elles sont mariées et ont des enfants et doivent

concilier vie familiale et vie professionnelle. Si les secteurs d'activité dans lesquelles les femmes entreprennent sont principalement le commerce, le social, les services aux particuliers, les études réalisées montrent que l'engagement de ces dirigeantes pousse la porte de domaines alors dominés par les hommes : l'automobile et l'industrie agroalimentaire. Il reste des terrains à conquérir. Le nombre de femmes se lançant dans le bâtiment, les biens et les équipements reste faible (7,7 % pour le BTP). Même constat dans le secteur du pétrole, la maintenance, les équipements de sport, la réparation. L'avancée de l'entrepreneuriat féminin, comme d'ailleurs plus globalement, la place de la femme dans l'entreprise, évolue et continue d'évoluer. Les mentalités changent, les lignes bougent. Les jeunes générations dépassent les codes jusqu'alors établis. Les conquêtes successives se font finalement sur un temps long, mais elles finissent par aboutir. Pas certain que dans son dogme jusqu'au-boutiste, à bien des égards, l'écoféminisme soit ici un vecteur de progrès pour la sphère entrepreneuriale. Les débats sont ouverts...

Laurent SIATKA

« La place des femmes dans l'entrepreneuriat progresse, les lignes bougent. »



***Avec nous, Renaud développe
l'activité de son entreprise.***

Etre aux côtés de ceux qui entreprennent, c'est aussi cela être utile !

#Territoire(s)d'Avenir



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe



CHRISTOPHE SCHMITT, DIRECTEUR DE PEEL ET VICE-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

«L'entrepreneuriat se doit d'être humaniste» ■

L'ENTREPRENEURIAT, UN DOMAINE DE RECHERCHE ET UNE IMPLICATION POUR CHRISTOPHE SCHMITT, VICE-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE EN CHARGE DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'INCUBATION ET DIRECTEUR DU PÔLE ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT DE LORRAINE. LA CRISE SANITAIRE SEMBLE AVOIR PROFONDEMENT MODIFIÉ L'APPROCHE DE L'ENTREPRENEURIAT AVEC UNE QUÊTE DE SENS CERTAINE. LA CONFIRMATION D'UN MODÈLE DEPUIS LONGTEMPS MIS EN AVANT PAR L'UNIVERSITAIRE.



Les Tablettes Lorraines : La pandémie, la crise sanitaire, les confinements ont-ils réellement modifié l'approche de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise ?

Christophe Schmitt : La période difficile que nous traversons a confirmé une priorité aujourd'hui absolue chez la grande majorité des porteurs de projets, celle de la quête de sens dans leur approche entrepreneuriale. La Covid a apporté un regard nouveau sur les valeurs. L'entrepreneuriat aujourd'hui se doit d'être humaniste.

Les «anciens» modèles, qui persistent encore sur la notion de création d'entreprise, n'ont-ils plus lieu d'être ?

Depuis que je m'intéresse à l'entrepreneuriat, et cela fait déjà bon nombre d'années, j'ai toujours mis en avant que le plus important était ce fameux accompagnement de ce que je qualifie d'état gageux de l'entrepreneuriat. Le fameux business-plan n'est pas une fin en soi. Avant cet aspect business, la création d'une entreprise correspond en fait à une vision humaniste de celui ou celle qui en porte l'ambition. Le parcours est beaucoup plus important que le résultat. Les porteurs de projets que nous accompagnons au sein du Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine) possèdent une vision du monde qu'ils entendent partager.

C'est cette même philosophie qui, selon vous, est présente aujourd'hui chez les porteurs de projets autres que les étudiants ?

L'entrepreneuriat et la création d'entreprise sont aujourd'hui les conséquences d'un parcours. On voit bien l'explosion du nombre de créations d'entreprises. Et il existe une autre façon d'aborder les projets.

L'explosion, en chiffres, de la création d'entreprise est certaine mais c'est surtout le fait de micro-entrepreneurs. Comment accompagner réellement cette typologie d'entrepreneurs dont bon nombre ont créé leur entreprise pour créer leur propre emploi ?

C'est ce que l'on peut qualifier d'entrepreneuriat de contrainte lié aux conséquences économiques et sociales de la pandémie. À l'Université de Lorraine, nous avons d'ailleurs créé un DU (Diplôme Universitaire) baptisé Résilience en partenariat avec le cabinet Yzico et la BPALC (Banque Populaire Lorraine Champagne) pour accompagner cette nouvelle typologie d'entrepreneurs.

L'écosystème qui entoure les entrepreneurs se doit donc d'évoluer ?

Il le fait, certains acteurs beaucoup plus rapidement que d'autres car ils ont pris conscience de la nécessité d'être réellement à l'écoute des besoins en termes d'accompagnement, de financement des porteurs de projets. Au Peel, nous sommes un révélateur de talents et nous sommes l'interface avec cet écosystème. Il est indispensable également pour le porteur de projets de travailler sur et avec son écosystème, de le connaître, de l'appréhender, de s'y confronter. La création d'entreprise se doit de créer de la valeur sur les territoires. Et il faut bien se dire que les entrepreneurs de demain se trouvent



© Christophe Jung - Whyvision

«Avant l'aspect business, la création d'une entreprise correspond à une vision humaniste de celui ou celle qui en porte l'ambition», assure Christophe Schmitt, directeur du Peel et vice-président de l'Université de Lorraine.

chez nous, dans nos territoires. Il est donc indispensable que l'ensemble des acteurs travaillent de concert tout en prenant bien en compte que la notion même d'entrepreneuriat a évolué.

Quand on regarde dans les secteurs où la création d'entreprise est importante, l'Économie sociale et solidaire commence réellement à gagner sa place, une tendance de fond ?

Aujourd'hui, l'entreprise et l'économie en générale se doivent d'être, par définition, sociale et solidaire.

À la tête du VP Entrepreneuriat ■

Optimiser les mutations actuelles du monde de l'entreprise ! Objectif affiché du réseau VP Entrepreneuriat. Ce réseau national réunit plus de 50 vice-présidents d'université en charge de l'entrepreneuriat. Christophe Schmitt vient d'être réélu pour un deuxième mandat à la tête de ce réseau. En plus d'être une force de propositions pour la Conférence des présidents des universités en matière d'entrepreneuriat, ce réseau renforce les liens avec les territoires et favorise l'évolution des mentalités en matière d'entrepreneuriat.



Les entrepreneurs de demain sont chez nous, sur nos territoires.





CONSEILS

Les bonnes clés pour (s')entreprendre ■

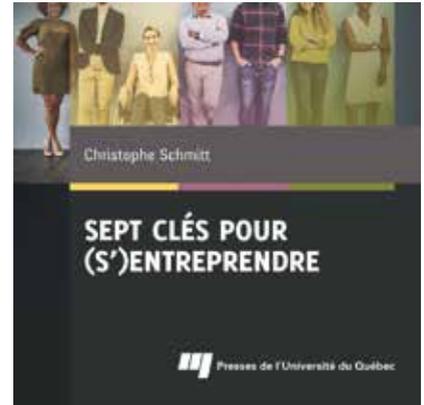
«SEPT CLÉS POUR (S')ENTREPRENDRE» ! C'EST LE TITRE DU DERNIER OUVRAGE DE CHRISTOPHE SCHMITT, DIRECTEUR DU PEEL ET VICE-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE EN CHARGE DE L'INCUBATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT PARU AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC.



Une entreprise, c'est d'abord un individu à la recherche de sens ! C'est le fil rouge de «Sept clés pour (s')entreprendre» (Presse de l'Université du Québec) paru au début du mois d'octobre. «Cet ouvrage, je l'ai écrit pendant la période du premier confinement. Le fait d'avoir la possibilité de réellement se poser a de nouveau confirmé ma certitude que c'est en amont de la création que tout se joue quand le projet est encore à l'état que je qualifie de gazeux», assure Christophe Schmitt, directeur du Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine) et vice-président de l'Université de Lorraine. L'auteur y présente des clés pour s'entreprendre, «c'est-à-dire, relier en permanence le projet avec la dimension humaine du futur dirigeant.»

IMPORTANCE DE L'ÉCOSYSTÈME

Une réponse notamment aux interrogations de personnes en reconversion professionnelle ayant choisi (contraintes ou forcées) la voie de l'entrepreneuriat. Loin d'être une simple boîte à outils stéréotypée, l'ouvrage aborde étape par étape l'évolution d'une idée d'entreprise «pour parvenir à en donner la définition la plus aboutie et la rendre la plus pertinente possible.» Christophe Schmitt propose des clés pour se poser les bonnes questions afin que le candidat entrepreneur analyse le mieux possible le sens qu'il souhaiterait donner à son parcours. «L'intentionnalité profonde d'un entrepreneur potentiel va tracer la suite de l'histoire de brosser le portrait de sa propre réussite.» Une réus-



site possible avec une connaissance réelle de l'écosystème qui entoure le potentiel entrepreneur. Un chapitre est entièrement consacré à cette donnée essentielle. «L'écosystème, sa connaissance est nécessaire pour rendre plus robuste le projet et s'assurer un accompagnement efficace à l'état gazeux du projet.»

Emmanuel VARRIER

POUR VOUS, COMITÉS D'ENTREPRISE

ASSOCIATIONS

PROFESSIONNELS

CLUBS

...

**FRANCE
MARQUAGE**
CONCEPT

VOTRE COMMUNICATION, NOTRE MÉTIER

**Objets
Publicitaires**

**Textile
Bagagerie**

03 83 62 30 73

54200 DOMMARTIN LES TOUL

www.francemarquageconcept.fr



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE



Chambres
de **Métiers**
et de **Artisanat**
MEURTHE-ET-MOSELLE

édition
2021

Un projet de création d'entreprise **accompagné**
et **conseillé** a plus de 80 % de chance de **réussite**.



Jeudi
18 novembre – 14^H À 17^H



EN LIGNE

CONFÉRENCES
SUR INSCRIPTION



EN PRÉSENTIEL

SALON À LA CCI 54 (NANCY)
ENTRÉE GRATUITE

INFOS / PROGRAMME / HORAIRES

go-nancy2021.fr



DÉMARREZ EN FLÈCHE VOTRE PROJET DE CRÉATION OU DE TRANSMISSION D'ENTREPRISE AVEC LA CCI

PRÊT À VOUS LANCER ?

→ RÉUNION D'INFORMATION

Connaître les étapes et la méthodologie pour mener à bien votre projet.

Nancy

Mardi 30 novembre 2021 à 9h30

Mardi 18 janvier 2022 à 9h30

Mardi 15 février 2022 à 9h30

Mardi 8 mars 2022 à 9h30

Longwy

Mercredi 1^{er} décembre 2021 à 9h30

Mercredi 5 janvier 2022 à 9h30

Mercredi 2 février 2022 à 9h30

Mercredi 2 mars 2022 à 9h30

→ ATELIER THÉMATIQUE

→ Atelier « micro-entrepreneur »

Nancy

Mercredi 1^{er} décembre 2021 à 14h30

Jeudi 17 février 2022 à 9h30

Jeudi 10 mars 2022 à 9h30

Jœuf

Mercredi 24 novembre 2021 à 9h30

Mercredi 26 janvier 2022 à 9h30

Mercredi 30 mars 2022 à 9h30

→ STAGE « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »

Cf. encadré ci-contre.

→ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA CRÉATION ⁽¹⁾

Durée : **7 heures**

Participation financière : **595 € net**

→ ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Choix de la forme juridique, fiscalité, bail commercial.

Durée : **1 heure**

Participation financière : **90 € TTC**

→ ASSISTANCE AUX FORMALITÉS

Assistance personnalisée

Tarif : **70 € net de taxe**

Nancy, Longwy, Lunéville

→ ENTRETIEN SÉRÉNITÉ

Bien se préparer à la transmission d'entreprise.

→ ANNONCE DE CESSION D'ENTREPRISE ⁽²⁾

WWW.OPPORTUNET.NET

Diffusez votre offre de cession d'entreprise sur le site de référence des cédants et repreneurs d'entreprises en Alsace et Lorraine.

Tarif : **120 € HT**

→ RECHERCHE ACTIVE DE REPRENEUR ⁽²⁾

Bénéficiez d'un accompagnement dans la recherche de repreneurs. Réalisez une présentation efficace de votre entreprise et structurez votre prospection.

Tarif : **450 € HT**

→ PERFORMANCE CESSION ⁽²⁾

Bénéficiez d'un accompagnement spécifique permettant d'optimiser la cession de votre entreprise.

Tarif : **700 € HT**

→ RECHERCHE ACTIVE D'ENTREPRISES À CÉDER ⁽²⁾

Trouvez la bonne entreprise à reprendre. La CCI vous fait profiter de sa bonne connaissance du tissu économique local et approche pour vous, en toute confidentialité, les entreprises susceptibles de vous intéresser.

Tarif : **450 € HT**

→ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PREMIUM À LA REPRISE D'ENTREPRISE ⁽²⁾

Donnez-vous toutes les chances de réussir votre reprise d'entreprise. Cet accompagnement vous permet d'établir un projet viable, clair, capable de séduire son marché et de convaincre les financeurs.

Durée : **6 mois**

Tarif : **450 € HT**

Contact : creation@nancy.cci.fr



(1) Prise en charge possible par le CPF ou le Chèque Créa de la Région Grand Est - (2) Prise en charge possible dans le cadre du Pacte de Transmission

TÉMOIGNAGES DE CHRISTINE MORIN

Fondatrice et dirigeante Arbor & Sens.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Je fus 25 ans enseignante chercheur à ICN Business School. J'y ai notamment géré un département académique et professionnel composé d'enseignants juristes et économistes ainsi que des programmes de formation dont le Master Grande Ecole. J'ai géré pendant 11 ans le service Développement Durable et RSE (Responsabilité Sociétale) de l'école puis j'ai créé Arbor & Sens en juin dernier.

QU'EST CE QUI VOUS A DONNÉ L'ENVIE D'ENTREPRENDRE ?

Mon envie d'entreprendre est venue progressivement : j'ai souhaité concilier plusieurs domaines que j'affectionne particulièrement et pour lesquels j'ai développé une expertise, à savoir l'accompagnement des personnes et la vie des entreprises. J'ai souhaité me concentrer sur les activités que je considère comme les plus enrichissantes pour la société dans laquelle nous vivons et pour moi-même : l'accompagnement des entreprises vers l'impact positif !

UN MOT SUR VOTRE PARCOURS DE CRÉATION, COMMENT LE QUALIFIER ?

Depuis mes premières démarches pour créer Arbor & Sens, d'instructives rencontres se sont multipliées.



Mon parcours est jalonné d'apprentissages, de nouvelles connaissances et d'expériences passionnantes qui, chaque jour, confortent mes choix. J'ai la chance d'être bien entourée, tant sur le plan familial que professionnel. En un mot, un parcours de création Riche !

QUEL ACCOMPAGNEMENT VOUS A ÉTÉ UTILE ?

J'ai suivi le parcours de création de la CCI du Grand Nancy, « 5 jours pour entreprendre ». A cette occasion, j'ai pu rencontrer des spécialistes de la création qui m'ont guidée dans l'ensemble des aspects fondamentaux de la mise en place d'une entreprise. A l'issue, grâce au chèque CREA de la région Grand Est et aux conseils avisés de la CCI, je fus accompagnée par une conseillère entreprise, Isabelle Malglaive, qui m'a beaucoup aidée à peaufiner mon business plan et m'a donné de nombreux contacts et recommandations. J'ai également rejoint le Réseau Entreprendre Lorraine qui me permet d'approfondir mes connaissances sur l'entreprise.



PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ENTREPRISE

Arbor & Sens a vocation à accompagner, former et auditer les entreprises (et toutes organisations) en matière de Responsabilité Sociétale. L'objectif est de permettre à l'entreprise de transformer son modèle et de se développer en intégrant dans sa stratégie les enjeux sociaux, sociétaux et écologiques. Ainsi, en partant des valeurs de l'entreprise qui ruissellent dans l'ensemble de ses activités, l'entreprise gagne en performance (Etude France Stratégie 2019).

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

Être entrepreneur signifie pour moi être en cohérence avec mes valeurs et ambitions. Par la liberté de choix que l'entrepreneuriat permet, je suis en total alignement avec mes convictions et ma volonté d'apporter ma contribution dans ce monde en total bouleversement social et écologique. ■

ÊTES-VOUS PRÊTS ? DONNEZ-VOUS TOUTES LES CHANCES DE RÉUSSITE AVEC LE **STAGE 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE**

1^{RE} JOURNÉE

**La présentation de votre projet
Le projet et son environnement**

2^E JOURNÉE

**Le projet et son environnement
(suite)
La stratégie marketing**

3^E JOURNÉE

Étude financière prévisionnelle

4^E JOURNÉE

**La communication
Les formes juridiques et leurs caractéristiques fiscales et sociales
Le pilotage de l'entreprise**

5^E JOURNÉE

**La protection sociale du dirigeant
Test de certification**

Tarif : **525 € net** avec possibilité de prise en charge (CPF...)

Nancy

6 au 10 décembre 2021
31 janvier, 1^{er}, 2, 7 et 8 février 2022
14, 15, 16, 21 et 22 mars 2022

Longwy

6 au 10 décembre 2021
7 au 11 mars 2022



TÉMOIGNAGE DE ALINE NAVELOT

Lor'n'vrac, boutique de vente en vrac de produits locaux

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

J'ai un parcours professionnel plutôt atypique, après divers emplois dans les commerces et l'éducation nationale, ensuite femme de militaire j'ai élevé mes 3 enfants. J'ai plus tard occupé un poste de conseiller funéraire pendant quelques années et dernièrement la fonction de secrétaire dans un cabinet d'expertise comptable.

QU'EST CE QUI VOUS A DONNÉ L'ENVIE D'ENTREPRENDRE ?

Je propose une façon de consommer qui est la mienne depuis longtemps. Un besoin d'indépendance m'a poussée à entreprendre par moi-même. Après de nombreuses années de réflexion, les prises de conscience des consommateurs liées à la crise sanitaire ont accéléré ma décision.

UN MOT SUR VOTRE PARCOURS DE CRÉATION, COMMENT LE QUALIFIER ?

Mon parcours de création a été compliqué au démarrage

mais après le soutien d'un ami restaurateur qui m'a guidé vers mon conseiller actuel à la CCI, tout s'est enchaîné plus sereinement et plus précisément.

QUEL ACCOMPAGNEMENT VOUS A ÉTÉ UTILE ?

L'accompagnement le plus utile sans hésiter a été celui de M. Khalij qui a toujours répondu présent.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ENTREPRISE

Le but de mon entreprise est d'ac-



compagner les consommateurs dans une démarche écologique et respectueuse également de nos producteurs. Je propose donc une épicerie vrac avec des produits 100 % lorrains.

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

Être entrepreneur signifie pour moi de m'accomplir dans ce qui me tient à cœur et donner un exemple à mes enfants qui sont investis à mes côtés avec mon époux depuis le début du projet. ■

TÉMOIGNAGE DE ÉMILIE WERTH

Gérante des micro-crèches La Petite Farandole

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Je suis infirmière diplômée d'État depuis 10 ans. J'ai une expérience variée car j'ai travaillé dans différents services me permettant de côtoyer aussi bien les soins techniques, que la partie commerciale.

QU'EST CE QUI VOUS A DONNÉ L'ENVIE D'ENTREPRENDRE ?

Étudiante infirmière j'ai découvert le milieu de la crèche. À l'époque cette expérience m'avait beaucoup plu et je m'étais interrogée sur la possibilité de créer ma propre structure. Étant jeune et manquant d'expérience professionnelle je me suis orientée vers d'autres services.

En 2017, quand je suis devenue maman, avec mon mari nous avons été confronté au monde de la petite enfance. À ce moment l'idée de créer ma propre structure s'est alors actualisée.

UN MOT SUR VOTRE PARCOURS DE CRÉATION, COMMENT LE QUALIFIER ?

Le parcours de l'entreprenariat est un parcours long et enrichissant. Il est nécessaire, lorsque

l'on souhaite se lancer dans cette belle aventure, de s'entourer des bons partenaires, qui pourront nous accompagner tout au long de ce chemin.

QUEL ACCOMPAGNEMENT VOUS A ÉTÉ UTILE ?

La CCI a été le premier partenaire. Grâce à son grand réseau, elle m'a permis de m'entourer de personnes ressources qui sont devenues mes partenaires (financiers, juridiques, ressources humaines).

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ENTREPRISE

Les micro-crèches « La Petite Farandole » sont des micro-crèches écoresponsable. Nous accueillons les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle.



VOUS ÊTES ENTREPRENEUR, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

Être entrepreneur est passionnant, mais aussi stressant. Je sais pourquoi je me lève le matin : pour mon entreprise. C'est une route enrichissante professionnellement, avec sa part d'excitation lorsque l'on peut créer un établissement supplémentaire. ■



**AVEC VOTRE EXPERT-
COMPTABLE
OPTIMISEZ VOTRE
PROJET
RÉUSSISSEZ VOTRE
PARCOURS**

**VOTRE EXPERT-COMPTABLE
S'ENGAGE À :**

- EXAMINER AVEC VOUS, DANS LA CONFIDENTIALITÉ LA PLUS TOTALE, VOTRE PROJET D'ENTREPRISE.
- DÉFINIR DANS UNE LETTRE DE MISSION LE CONTENU, LE COÛT DES PRESTATIONS, LA PÉRIODICITÉ ET LES DÉLAIS D'INTERVENTION.
- VOUS APPORTER UN APPUI CRITIQUE ET CONSTRUCTIF SUR L'ENSEMBLE DE VOTRE PROJET

CRÉATEUR DE VALEURS...

LORGE EST UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL IMPLANTÉ EN LORRAINE ET AU LUXEMBOURG.



DES ATOUTS RECONNUS :

- COMPÉTENCES ET DISPONIBILITÉ
- FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE
- INDÉPENDANCE, SECRET PROFESSIONNEL ET RESPECT D'UNE DÉONTOLOGIE

DES FORCES DÉMONTRÉES :

- ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE
- SÉCURITÉ DANS VOS DÉMARCHES
- VISION À LONG TERME

**DES OUTILS ET DES RÉSEAUX
EFFICACES :**

- UNE BASE DE RÉFÉRENCES SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES
- DES PRODIGES DE SIMULATION
- DE SOLIDES RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS

VENEZ RENCONTRER VOTRE EXPERT-COMPTABLE DANS UN DE NOS BUREAUX À NANCY, TOUL, PONT-A-MOUSSON, METZ, ÉPINAL, LUXEMBOURG.

CONNECTEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.LORGE.FR

**CONTACTEZ-NOUS AU 03.83.50.99.99 OU PAR MAIL
S.PIZELLE@LORGE.FR**



ENTREPRENEURIAT

Le Forum Entreprendre dans la Culture a fait étape à Nancy ■

LA CULTURE : UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET ENTREPRENEURIAL À PART ENTIÈRE ! TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE SANITAIRE, LES ACTEURS DU SECTEUR SE RELÈVENT PETIT À PETIT. LES FORUMS RÉGIONAUX DE LA CULTURE, INITIÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, ONT POUR OBJECTIF DE FAVORISER L'ANCRAGE LOCAL DE L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET D'ACCOMPAGNER LES JEUNES CRÉATEURS AYANT CHOISI CETTE VOIE COMME DÉVELOPPEMENT. ÉTAPE À NANCY AU DÉBUT DU MOIS D'OCTOBRE À L'AUTRE CANAL.



Des idées et des réseaux ! Le slogan est affiché et résume à lui seul l'ADN des forums régionaux de la Culture. Initiés par le ministère de la Culture, ces forums ont pour objectif « d'apporter des informations pratiques et concrètes aux porteurs de projets culturels et artistiques pour accompagner leur développement et mieux maîtriser les problématiques économiques, financières, juridiques ou encore managériales », explique l'Agence culturelle Grand Est à l'occasion de l'étape régionale de ce Forum les 4 et 5 octobre à la salle de spectacles de L'Autre Canal à Nancy, organisé avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) en collaboration avec la région Grand Est, la ville de Nancy et l'Octroi Nancy.

FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE

Deux jours de conférences et de tables rondes sur des thèmes ciblés comme : « Entrepreneur culture et artiste-entrepreneur : faut-il les distinguer et comment les accompagner ? » ou encore « Repenser les activités culturelles à l'heure de la transition environnementale » mais surtout des ateliers et des rencontres avec les différents acteurs de l'écosystème version accompagnement. « Ce forum est un lieu de rencontre destiné à favoriser l'interconnaissance et les



© Agence culturelle - B.Chéret

Nancy a accueilli début octobre le Forum régional Grand Est, *Entreprendre dans la Culture*.

opportunités de collaboration entre filières, à l'image d'une « place de marché » facilitant le networking mais c'est surtout une mise en valeur d'expériences entrepreneuriales et coopératives inspirantes identifiées sur le territoire régional mais aussi dans d'autres régions et chez nos partenaires transfrontaliers. Le Forum régional Grand Est exposait cette spécificité transfrontalière via une dimension franco-allemande affichée. « Le choc social et économique dû à la crise sanitaire a particulièrement impacté l'écosystème culturel sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la diffusion en passant par un rapport au public très largement bouleversé. C'est dans ce climat qu'il faut aujourd'hui accompagner les porteurs de projets d'entreprises culturelles », continue l'Agence culturelle Grand Est. La pépinière culturelle l'Octroi de Nancy s'affiche comme

une des solutions pour permettre un accompagnement optimal des jeunes porteurs de projets dans les différents domaines culturels. À tort, la Culture au sens large du terme n'a jamais été vraiment prise en considération d'un point de vue purement entrepreneurial. Les choses avancent ! La Stratégie nationale d'accélération des industries culturelles et créatives (dotée de 400 M€ sur cinq ans) lancée par le ministère de la Culture fin septembre à l'occasion du Forum national *Entreprendre dans la Culture*, apparaît en être la preuve avec un fort volet centré sur l'inscription du secteur dans les dynamiques de transformation territoriale. Le secteur de la Culture est en plein rebond, sa pérennité passe par l'émergence de nouveaux porteurs de projets. *Entreprendre dans la Culture*, c'est possible, reste juste à être épaulé et bien accompagné.

Emmanuel VARRIER

© Agence culturelle - B.Chéret



Les porteurs de projets d'entreprises culturelles ont pu rencontrer les différents acteurs de l'accompagnement, de la formation et du financement.

Forums régionaux : Nancy a ouvert le bal ■

National en septembre dernier pour sa 7e édition à la Maison des Métallos à Paris, le Forum *Entreprendre dans la Culture* se décline en régions. Le Grand Est a ouvert le bal à Nancy début octobre. Fin novembre (du 22 au 23) cela sera au tour la Nouvelle-Aquitaine à Limoges. Du 23 au 25 novembre à Dijon pour la Bourgogne-Franche Comté. Le 30 novembre à Lyon pour l'Auvergne-Rhône Alpes. L'Occitanie bouclera la boucle les 14 et 15 décembre à Montpellier.

» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

« Harmonie Mutuelle est un acteur économique historique de la région Grand-Est. Au total, 828 collaborateurs sont au service de près de 10 000 entreprises clientes et de plus de 540 000 adhérents. Beaucoup d'entre eux travaillent à La Passerelle, à Laxou, un lieu qui incarne notre ancrage territorial ainsi que la QVT, la modernité et le collaboratif : autant de valeurs que nous partageons avec nos clients et partenaires. La Passerelle accueille d'ailleurs des chefs d'entreprise et des entrepreneurs pour des événements autour de la QVT, comme pour notre webinaire sur "l'énergie des collaborateurs". »
Nathalie Vignier,
Directrice Région Grand Est,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier cœur d'Harmonie Mutuelle, permet

ainsi aux salariés et à leur famille de ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale et économique. Entrepreneur du

mieux vivre, résolument engagé pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail.

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.





ÉCONOMIE

Crise sanitaire : quelle influence sur la création d'entreprise ? ■

MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19, 2020 A ÉTÉ UNE ANNÉE RECORD POUR L'ENTREPRENEURIAT. ENVISAGER UNE AVENTURE ENTREPRENEURIALE, POUR UN PORTEUR DE PROJET, SEMBLE-T-IL RASSURANT DANS UNE PÉRIODE ASSEZ MOROSE ?

Selon des chiffres dévoilés par l'Insee, 848 200 entreprises ont vu le jour en France au cours de l'année précédente. Ce record historique, réalisé malgré deux mois de confinement, est principalement porté par les micro-entreprises. Celles-ci représentent 65 % du total des créations en 2020, contre 61,5 % en 2019. Entre juin 2020 et mai 2021, l'Insee recense plus de 652 000 créations de micro-entreprises, soit 40 % de plus comparativement avec la même période de l'an passé. Les principaux moteurs de création de micro-entreprises sont la livraison à domicile et la vente à distance, suivies par les secteurs des transports et de l'entreposage.

UNE ACTION RISQUÉE MAIS SÉDUISANTE

En apparence, le coronavirus semble ne pas avoir freiné l'audace d'entreprendre. Lors d'une période anxieuse marquée par une explosion du nombre des demandeurs d'emploi et des salariés en chômage partiel de longue durée, l'idée de la création d'entreprise semble séduisante et moins risquée. Malgré les différentes difficultés qui peuvent être traversées, le fait de posséder sa propre activité demeure un élément de sécurité chez certaines personnes. Cependant, se lancer dans une démarche entrepreneuriale en pleine crise est un pari complètement absurde, car la seule volonté de ne pas être chômeur ne suffit pas pour être un entrepreneur. Les porteurs de projets doivent anticiper l'avenir sur le long terme et s'assurer que le produit proposé pourra perdurer une fois la crise passée.

UN BOOM DU RÉGIME MICRO-ENTREPRENEUR

Nombreux sont les porteurs de projets à devenir micro-entrepreneur pour minimiser les risques. Rassurant pour se lancer, ce régime est accordé aux entreprises individuelles. Il est avantageux au lance-



Que ce soit par nécessité ou par opportunité, créer son entreprise ne s'improvise pas.

ment d'une activité et permet de ne payer des charges que sur le chiffre d'affaires réellement encaissé. L'augmentation du nombre de personnes se lançant en tant que micro-entrepreneurs engendre automatiquement une augmentation des offres présentes sur le marché. Ces dernières permettent de répondre aux besoins des consommateurs. Toutefois, il est certain que trouver des clients est également plus compliqué au vu des nombreuses offres disponibles. D'autre part, pendant une période d'incertitudes, un porteur de projet est amené à se retrouver en face de personnes ayant des années d'expérience, une connaissance approfondie du secteur et un carnet d'adresses bien rempli, ce qui constitue un obstacle freinant la capacité de s'imposer sur un marché plein de concurrents.

L'ENTREPRENEURIAT DE NÉCESSITÉ

En période de crise, tous les entrepreneurs ne se lancent pas par choix. Certains choisissent de monter leur propre affaire et la développer en indépendance au lieu de

rester inactifs puisqu'il est plus facile de trouver un client qu'un emploi. En effet, de nombreux entrepreneurs créent leur entreprise sans même avoir le premier client en essayant de s'inventer un avenir professionnel hors du salariat. Cette attitude fait suite à beaucoup de licenciements et de ruptures conventionnelles relatives à la fermeture administrative de plusieurs activités. Les étudiants ayant perdu leur job, notamment en restauration ou en baby-sitting, ont créé leur activité en s'inscrivant par exemple comme livreurs de repas. L'ambition de créer sa propre affaire s'accompagne souvent par des aspirations ayant été renforcées par la crise comme la recherche de liberté et de flexibilité. Par ailleurs, il importe de souligner que la pandémie a réduit l'activité économique au niveau national. Si on conjugue cela avec une hausse du nombre d'entreprises, on en déduit que toutes les structures ne peuvent pas trouver des clients. Entre contrainte et opportunisme, l'enjeu aujourd'hui est de savoir si ces entreprises, créées en plein Covid, sont susceptibles d'innover et de prospérer sur le long terme.

AB



TENDANCE

Quel entrepreneuriat en 2022 en Meurthe-et-Moselle ? ■

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES CONTINUENT D'AFFOLER LES COMPTEURS ET LES RELEVÉS STATISTIQUES EN MEURTHE-ET-MOSELLE. DANS LA PARFAITE TENDANCE HEXAGONALE ET RÉGIONALE. QUELS SECTEURS DOPENT CES CHIFFRES JAMAIS VUS ? QUELLES TENDANCES DE CRÉATION POUR 2022 ? LA CRISE A LIBÉRÉ LES ÉNERGIES CRÉATRICES ET LA MICRO-ENTREPRISE DEVIENT PEU À PEU LA NORME, LES SOCIÉTÉS ÉTANT EN RECU. DE MANIÈRE ÉPHÉMÈRE OU DURABLE ?

L'Insee a livré son baromètre conjoncturel de la création d'entreprise. Il est édifiant et témoigne d'un vrai choc entrepreneurial dans le pays, parfois irrationnel, tant ses raisons peuvent paraître disparates. Sur les douze derniers mois, le nombre de nouvelles entreprises a progressé de 23 % dans l'Hexagone. À la même période, en septembre 2020, 750 312 entreprises avaient vu le jour en France, cette donnée étant portée à 848 000 à la fin d'année. Soit 32 900 de plus qu'en 2019. Une hausse record de 4 % qui doit largement au boom des immatriculations d'entreprises sous le régime micro-entrepreneur. Le nombre de sociétés «classiques» avaient diminué de 13 %. En 2021, le nombre de créations devrait dépasser celui de 2020 qui avait déjà supplanté 2019 (815 000). La Meurthe-et-Moselle n'échappe pas à cette mouvance et est emportée elle aussi par cette vague créatrice. De janvier à septembre : en 2021, 4 513 nouvelles entreprises contre 3 622 en 2020, 3 352 en 2019. C'était 2 182 il y a 5 ans et 2 582 voilà dix ans. Dans le département, la micro-entreprise pèse désormais 66 % des créations. Intéressons-nous aux secteurs les plus dynamiques, les plus porteurs, ceux qui ont été les premiers de cordée ces derniers mois en matière entrepreneuriale. Les transports et l'entreposage avaient généré en 2020, quelque 101 000 créations, soit, à eux seuls, 12 % des nouvelles entreprises. Une croissance tirée par l'explosion des activités des livraisons à domicile. On a vu éclore ces services dans les périmètres urbains. Ce dès la fin du premier confinement. Ces activités de livraison ont bondi de 37 % par rapport à 2019. Leur statut majoritaire est la micro-entreprise.

« **La montée en puissance du localisme et de la micro-entreprise rebattent bien des codes entrepreneuriaux.** »

LA TECH ET L'ÉTHIQUE

Autre secteur en plein essor : le commerce. Avec 130 000 nouvelles entreprises, il a généré, l'an passé, 15 % de l'ensemble des créations. Bien sûr, la grande affaire de ces 22 mois passés sous le diktat du contexte de la Covid-19 a été la fulgurante progression des ventes à distance : + 50 %. Enfin, le secteur des activités immobilières est le troisième à avoir bénéficié de la crise sanitaire : + 10 %. On a vu ainsi s'immatriculer près de 3 000 agents sous le régime de la micro-entreprise depuis mars 2020. Au regard de ces éléments, il s'avère que la micro-entreprise a été la grande gagnante de la situation pandémique. Avec cette question récurrente, au carrefour de l'entrepreneuriat de contrainte et de souhait d'indépendance. S'agit-il, au demeurant, d'un entrepreneuriat durable et économiquement viable à plus ou moins long terme ? 2020 et 2021 ont été semblables



La crise met en lumière et accélère un nouveau processus de l'idée d'entreprise.

sur le terrain de la création. Quid de 2022 en Meurthe-et-Moselle ? Les tendances business s'inscriront à coup sûr dans les mutations sociétales du moment : enjeux écologiques, éthiques, sociaux, technologiques. Sans surprise, on verra éclore des entreprises dans les produits éco-conçus, la beauté au naturel, les produits bio, le recyclage des déchets et l'économie circulaire, les produits vegan, les besoins des animaux, les vêtements éthiques, la tech, la silver economy, le e-commerce, l'écotourisme, le bien-être et le sport. Ici, c'est brainstorming tous azimuts chez les néo-créateurs, avec une forme d'hédonisme. Et également une bonne proportion de localisme, de Made in France. C'est plus qu'une évolution à grande échelle de la conception de l'entreprise. Une révolution. Où ce tsunami s'arrêtera-t-il ? On peut même parler d'atomisation de l'activité entrepreneuriale. Pour le meilleur et pour le pire ? L'avenir nous apportera réponse.

Laurent SIATKA



ARDAN
GRAND EST

**ACTIVEZ VOS PROJETS,
INTÉGREZ DES TALENTS !**

Financé par la Région Grand Est et les entreprises bénéficiaires, ARDAN est un dispositif flexible qui vous permet d'amorcer le développement d'un projet en limitant votre prise de risque.

contact@ardan-grandest.fr
ardan-grandest.fr

Un dispositif de



LE DÉPARTEMENT DE MOSELLE
L'Europe s'investit chez nous
et avec son soutien financier

Porté par



Grand Est



TRANSMISSION

Une histoire de famille... ■

L'ENTREPRISE FAMILIALE, UN MODÈLE BIEN FRANÇAIS ! DANS L'HEXAGONE, PLUS DE 80 % DES PME ET PRÈS DE LA MOITIÉ DES ETI SONT FAMILIALES OU PATRIMONIALES. SOCLE INDÉNIABLE DU TISSU ÉCONOMIQUE, CETTE TYPOLOGIE D'ENTREPRISE EST CONFRONTÉE À UNE PROBLÉMATIQUE DE TAILLE. SEULES 22 % D'ENTRE ELLES SONT TRANSMISES DE MANIÈRE INTRAFAMILIALE. CONSTAT ÉTABLI ET MIS EN AVANT MI-OCTOBRE À NANCY LORS D'UNE PLÉNIÈRE DE L'ANTENNE GRAND EST DU FAMILY BUSINESS NETWORK (FBN), RÉSEAU INTERNATIONAL D'ENTREPRISES FAMILIALES MILITANT POUR LA PÉRENNITÉ DE CES STRUCTURES DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION.



«La première chose à transmettre ce sont les valeurs!» Rémi Lesage, président de l'entreprise

Rector Lesage et coprésident de l'antenne Grand Est du Family Business Network (FBN), l'assure quelques minutes avant la réunion d'une plénière de ce réseau international à Nancy, le 12 octobre dernier, où plusieurs chefs d'entreprise de la région sont venus partager et écouter les témoignages de leurs pairs sur l'importance aujourd'hui de la transmission familiale. La question de la transmission apparaît comme une problématique majeure de l'entreprise familiale. Les taux de transmission intrafamiliale demeurent faibles dans l'Hexagone. D'après les chiffres fournis par le FBN (tirés du baromètre des PME, CNCFA/BPCE), à peine 20 % des entreprises y sont transmises de manière intrafamiliale contre 51 % en Allemagne, 64 % en Pologne, 75 % en Autriche ou 80 % en Italie. En France, plus de 83 % des PME et 48 des ETI sont familiales ou patri-

moniales. Elles représentent un emploi sur deux, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité et elles sont ancrées dans les régions s'affichant comme des pivots de l'économie locale. «Le soutien et la promotion de ce modèle sont donc essentiels pour le dynamisme du tissu économique français», assure le FBN.

MISSION PORTEUSE DE SENS

Dans un marché mondialisé où l'entreprise est souvent guidée par une logique court-termiste (et de profit immédiat), les entreprises familiales véhiculent un modèle économique et sociétal jugé majeur (durabilité à long terme, capital humain, ancrage et maillage territorial, dialogue avec les collectivités locales) ou encore «l'application des principes ESG (environnementaux, sociétaux et de gouvernance) qui font partie de leur ADN.» Un modèle, pour le FBN, à préserver. «L'entrepreneuriat familial est doté de valeurs fortes, qui portent les nouvelles générations, entretiennent la cohésion de la famille et de toutes les parties prenantes de l'entreprise autour d'une mission porteuse de sens», explique Philippe Grodner, le président du FBN France. «Nous sommes convaincus de la contribution essentielle que joue l'entreprise familiale.



© Davide Leggio

Rémi Lesage, coprésident de l'antenne Grand Est du FBN et président de Rector Lesage.

C'est pour laquelle notre réseau œuvre pour la promotion de ce modèle économique, la diffusion de toutes les initiatives et bonnes pratiques qui lui permettront de se développer, de se transmettre de génération en génération et d'avoir un impact positif pour le monde dans lequel nous vivons.» Objectif affiché du FBN : accompagner les entreprises familiales pour assurer leur développement et leur pérennité. «La question de la transmission fiscale et patrimoniale n'est pas la seule à appréhender la dimension humaine, relationnelle et psychologique est essentielle. Transmettre est un processus de long terme, qui s'anticipe sur des années et doit se préparer de manière concertée et inclusive.» Transmettre pour perdurer tout en restant dans la famille...

Emmanuel VARRIER



En France, à peine 20 % des entreprises familiales sont transmises de manière intrafamiliale.



La première chose à transmettre ce sont les valeurs.



Rémi Lesage, coprésident de l'antenne Grand Est du FBN et président de Rector Lesage.

Question de principes ■

Croissance durable «pour promouvoir des pratiques entrepreneuriales et des investissements en faveur d'une économie durable.» Protection environnementale : «pour assurer un impact positif net de long terme en adoptant des mesures urgentes sur le changement climatique.» Inclusion sociale «basée sur des pratiques inclusives dans nos communautés mais aussi l'égalité des sexes, la diversité et le travail décent.» Gouvernance : «établir des structures de gouvernance familiale et d'entreprise solides, transparentes, inclusives envers les différentes parties prenantes.» Ce sont les quatre principes affichés du réseau international Family Business Network.

LA BANQUE POPULAIRE ACCOMPAGNE AUSSI LES MICRO-ENTREPRENEURS



**Nos conseillers vous accompagnent
à chaque étape de votre développement
avec nos solutions sur-mesure.**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous



DROIT

Cession d'entreprise : Que dit la loi ? ■

LE TRANSFERT D'UNE ENTREPRISE ENTRAÎNE L'APPLICATION DE PLUSIEURS RÈGLES DE DROIT OFFRANT UNE PROTECTION AUX DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES. SE POSE LA QUESTION DE SAVOIR : QUEL RÉGIME JURIDIQUE POUR UNE CESSION D'ENTREPRISE ?

L'acte relatif au transfert d'une entreprise peut être stipulé à titre onéreux ou à titre gratuit. Dans le premier cas, la transmission concerne la cession des parts d'une société ou les éléments constitutifs de l'entreprise. Dans le deuxième cas, elle prend généralement la forme d'une donation régie par les articles 931 et suivants du Code civil.

LA CESSION DE L'ENTREPRISE ALLÉGÉE PAR LE «PLAN INDÉPENDANTS»

Le plan d'une vingtaine de mesures à destination des indépendants, présenté par Emmanuel Macron le jeudi 16 septembre dernier, vise à faciliter entre autres la procédure de transmission des entreprises. En principe, la nouvelle loi entrera en vigueur en 2022. D'une part, le dispositif permettra de transmettre l'activité d'une entreprise mise en location-gérance tout en bénéficiant de l'exonération des plus-values professionnelles et de l'autre l'imposition sur le profit généré n'aura pas lieu. Contrairement à la législation précédente, l'entrepreneur qui fera valoir ses droits à la retraite disposera d'un délai de 36 mois pour trouver un repreneur et pourra profiter de l'exonération des plus-values professionnelles d'une cession. Par ailleurs, la reprise d'un fonds de commerce permettra à l'acquéreur de bénéficier d'une déduction fiscale si la valeur du fonds a été dépréciée. Dans le cadre d'une vente d'entreprise, l'exonération est totale lorsque la valeur transmise n'excède pas 500 000 euros et partielle si elle atteint le plafond d'un million d'euros.

QUEL SORT POUR LES SALARIÉS ?

En application de la loi Hamon du 31 juillet 2014, le chef d'entreprise de moins de 250 salariés est tenu de les informer préalablement à son projet de cession d'entreprise. Selon la loi Macron du 6 août 2015, cette obligation ne s'applique pas lorsque l'acheteur est un conjoint, un ascendant, un descendant ou encore si la transaction porte sur une entreprise en difficulté. Par ailleurs, les contrats de



La cession d'entreprise : un régime juridique protecteur.

travail doivent être maintenus de plein droit entre le cédant et le repreneur. C'est ce qui ressort de l'article 1224-1 du Code du travail qui dispose que : «*Lorsque survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société de l'entreprise, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise*». Selon la jurisprudence, le présent article s'applique s'il s'agit du transfert d'une entité économique autonome conservant son identité chez le repreneur.

CESSION D'UNE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ : UN CADRE JURIDIQUE CONTRAIGNANT

Dans le cadre des procédures collectives, les dispositions du livre VI du Code de commerce s'appliquent aux différentes structures selon le degré de la gravité de leur situation à savoir : l'existence ou non d'une cessation des paiements. L'article L. 631-1 du Code de commerce vise les entreprises qui sont dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec leur actif disponible. La cession totale ou partielle peut être ordonnée par le juge à la demande de l'administrateur dans le cadre du redressement de l'entreprise. En

cas de liquidation judiciaire, les offres de reprises doivent être déposées auprès du liquidateur ou de l'administrateur qui se charge de les transmettre au débiteur, au représentant des salariés et aux contrôleurs (Art. L. 642-2 du Code de commerce). L'objectif est «*d'assurer le maintien d'activités susceptibles d'exploitation autonome, de tout ou partie des emplois qui y sont attachés et d'apurer le passif*» (Art. L. 642-1 du Code de commerce).

CESSION D'ENTREPRISE : LE RÉGIME JURIDIQUE DE L'IMPOSITION

La cession d'une entreprise est souvent assortie d'un régime juridique fiscal calculé sur la base des plus-values réalisées par le dirigeant vendeur. Par ailleurs, l'imposition est déterminée en fonction de la forme de la cession qui peut être soit une vente directe, soit une vente des actifs de l'entreprise ou un apport-cession. L'application d'un régime fiscal (IR ou IS) dépend de la forme juridique de l'entreprise (EI, EURL, SARL, SA, ou SAS). Enfin, il convient de préciser que la diversité des textes législatifs a pour objectif de favoriser le transfert des entreprises tout en assurant le maintien de la masse salariale et de l'activité économique.

SA



DROIT

Quel statut juridique pour son entreprise ?

CHOISIR LE BON STATUT JURIDIQUE FAIT PARTIE DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES PORTEURS DE PROJETS. IL N'EXISTE PAS DE STATUT JURIDIQUE IDÉAL, MAIS LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE DOIVENT OPTER POUR LE PLUS ADAPTÉ À LEUR PROJET, LEURS OBJECTIFS ET LEUR SITUATION.

Les futurs entrepreneurs ont la possibilité de choisir entre de nombreux statuts juridiques, dont chacun a des exigences spécifiques. Ils doivent sélectionner celui qui présente le plus d'avantages et le minimum de risques pour eux.

ENTREPRENDRE SEUL OU S'ASSOCIER ?

Le premier critère à prendre en considération pour choisir la forme juridique de son entreprise est le nombre des associés. Les futurs dirigeants peuvent entreprendre seul ou opter pour une société. Chacun des deux choix présente des avantages spécifiques. En décidant de lancer seul son entreprise, le créateur reste le principal décisionnaire

sans prendre en compte d'autres avis. Il peut choisir entre les statuts juridiques suivants : l'entreprise individuelle (EI), l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EURL), l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) et la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU). Lorsque le créateur d'entreprise souhaite s'associer à d'autres personnes, il doit choisir parmi les différents statuts juridiques suivants : la société à responsabilité limitée (SARL), la société par actions simplifiée (SAS), la société anonyme (SA) et la société en nom collectif (SNC).

LE RÉGIME SOCIAL ET FISCAL

Le régime fiscal de l'entreprise dépend de la forme juridique choisie. En effet, il existe deux modes d'imposition des bénéfices : l'impôt



Il n'existe pas de statut idéal, chacun a ses avantages et ses inconvénients.

sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. L'EI, l'EURL, la SNC et l'EURL (quand le dirigeant est une personne physique) sont soumises à l'IR, tandis que la SARL, la SA, la SASU, la SAC et l'EURL (quand le dirigeant est une personne morale) à l'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, le porteur de projet peut être assimilé salarié ou non salarié, et ce, en fonction du statut sélectionné. Afin de réussir son aventure entrepreneuriale, les futurs dirigeants doivent bien choisir le statut juridique de leur entreprise tout en prenant en considération les différents critères cités précédemment.

MH

CRÉATEURS D'ENTREPRISES...

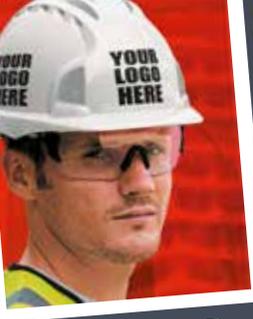
pensez à vous créer une image professionnelle!

Alliez sécurité et communication











POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ :

Marjolaine Cutajar

06 99 34 60 90
m.cutajar@matprovet.com
www.matprovet.com

4 Za Linchamps Bas
 54280 Champenoux





ENTREPRENEURIAT

Le temps des territoires est venu ■

«UN NOUVEL ANCRAGE TERRITORIAL POUR LES ENTREPRENEURS ?» C'ÉTAIT LE THÈME D'UNE DES RENCONTRES ORGANISÉES PAR BPIFRANCE, LORS DE LA 7^E ÉDITION DU SALON BIG (BPIFRANCE INNO GÉNÉRATION), LE 7 OCTOBRE DERNIER. UNE QUESTION D'ACTUALITÉ ALORS QUE LA CRISE SANITAIRE A REBATTU LES CARTES, AUSSI BIEN À L'ÉCHELLE MONDIALE QUE LOCALE.



«Je crois que le temps des territoires est résolument venu et il va falloir que l'État s'y adapte», a déclaré Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, auprès du ministre de l'Économie, au cours de cet échange sur l'entrepreneuriat et les territoires. Pour ce faire, le gouvernement doit, selon elle, commencer par remédier à plusieurs faiblesses actuelles.

L'ÉTAT DOIT FACILITER LA VIE DES ACTEURS SUR LES TERRITOIRES

«La coopération est la mission première de l'économie sociale et solidaire depuis un siècle», a-t-elle rappelé, «mais elle a parfois du mal à vivre dans les territoires à cause de l'instabilité de la politique économique menée par l'État central.» Ainsi, lors de la création de hubs locaux, par exemple, «tous les efforts faits pendant des années peuvent être anéantis par un revirement de politique.» Il faut également «faciliter la vie des acteurs des territoires pour que ceux qui demandent des aides de l'État ou de l'Union européenne puissent avoir un accès plus rapide à ces aides», a-t-elle pointé, avant d'évoquer le projet de création d'un guichet unique pour traiter ces demandes.

«LE MEILLEUR ÉCHELON POUR DÉMONTRER L'IMPACT»

La secrétaire d'État a aussi évoqué le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification de l'action publique locale (dit «4 DS»), actuellement en cours d'examen devant le Parlement, et la directive européenne sur le reporting extra-financier, qui devra être transposée en droit français d'ici le 1^{er} décembre 2022. «Je pense que le territoire est le meilleur échelon pour démon-

trer l'impact d'une activité sur le plan environnemental, social et de la gouvernance (ESG) ?» a enfin souligné Olivia Grégoire, qui a lancé en mai dernier une plateforme, baptisée Impact, pour aider les entreprises responsables à le faire savoir ou à le devenir.

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES FEMMES

«Ce qui m'intéresse, c'est la place des femmes dans l'économie et dans les territoires», a expliqué Marie Eloy, fondatrice de Femmes de Bretagne. Destinée à aider les femmes à créer leur entreprise «dans les grandes villes et les villages», cette initiative a depuis été déployée au niveau national avec la Fondation Entreprendre et est devenue Femmes des territoires. Elle a aussi lancé le réseau Bouge ta boîte, destiné aux dirigeantes installées. «Il faut que l'écosystème soit mixte, toutes les études le disent : plus il y a de mixité et plus il y a de performance, d'innovation et de bien vivre ensemble. Je ne comprends pas pourquoi on se prive de ça», a-t-elle ajouté après avoir relevé que «les cercles de dirigeants sont essentiellement masculins.»

L'EXEMPLE DES MÉTROPOLES FRENCH TECH

Pour développer des hubs technologiques en dehors de l'Île-de-France, «il faut de l'argent, des talents et des universités, et une culture entrepreneuriale», a expliqué Olivier Mathiot, cofondateur de PriceMinister, membre du conseil d'administration de France Digitale et directeur général du fonds d'investissement 2050. «Le pays est très centralisé d'un point de vue économique et la région parisienne concentre beaucoup de moyens universitaires et financiers», a-t-il relevé. «Les métropoles French Tech est un exemple de création de maillage territorial.



Les territoires semblent aujourd'hui avoir, encore un peu plus, leur carte à abattre en matière d'entrepreneuriat.

Avec France Digitale, nous allons à la rencontre des start-up partout sur le territoire, mais il faudrait que nous organisions véritablement un train pour faire venir des fonds de capital-risque en régions.» Et si, grâce au télétravail, «il est aujourd'hui beaucoup plus facile de recruter des talents en régions, cela peut aussi être le moyen pour les Google, Facebook, etc., de nous «piquer» des talents.» Enfin, pour ce qui est de la culture entrepreneuriale, «il faut du temps pour que des entrepreneurs deviennent «role models» et inspirent des vocations.»

ATTRACTIVITÉ : TRAVAILLER SUR SA RÉPUTATION ET SON POSITIONNEMENT

En parallèle, «il est important pour les territoires de travailler sur leur réputation et leur positionnement», a poursuivi Olivier Mathiot : «il faut qu'un territoire soit connu pour quelque chose qui le distingue des autres.» Et ces réflexions sur l'attractivité d'un territoire peuvent tout à fait s'inscrire dans une dynamique nationale. «Nous avons une voie française à faire valoir en mettant la technologie au service d'un certain nombre de valeurs, dont l'inclusion sociale et la dimension environnementale», a-t-il expliqué. «Il y a une opportunité pour la France de ne pas courir derrière la Silicon Valley, mais d'inventer son modèle.»

Miren LARTIGUE



En matière d'entrepreneuriat, je crois que le temps des territoires est résolument venu et il va falloir que l'État s'y adapte.



Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, auprès du ministre de l'Économie.



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE



Chambres
de **Métiers**
et de **Artisanat**
MEURTHE-ET-MOSELLE

édition
2021

Un projet de création d'entreprise **accompagné**
et **conseillé** a plus de 80 % de chance de **réussite**.



Jeudi
18 novembre – 14^H À 17^H



EN LIGNE

CONFÉRENCES
SUR INSCRIPTION



EN PRÉSENTIEL

SALON À LA CCI 54 (NANCY)
ENTRÉE GRATUITE

INFOS / PROGRAMME / HORAIRES

go-nancy2021.fr





Ma
**MUTUELLE
ACORIS**
ME DONNE
toutes les Clés
**POUR ME
LANCER !**



▶ N°Cristal 09 69 36 10 20
APPEL NON SURTAXE


ACORIS
mutuelles

Plus de 20 agences en Lorraine
et en Franche-Comté
acorismutuelles.fr

